

ONE PLANET SUMMIT

3 CHANTIERS CLIMAT AUXQUELS LA FRANCE DOIT S'ATTAQUER

réseau
action
climat
france

350

act:onaid
pour des peuples solidaires

Les Amis
de la Terre
France

CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Coalition
eau

CRID

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

GREENPEACE

OXFAM
France

REFEDD

wecf

WWF



Le 12 décembre prochain, trois semaines après la COP23 et deux ans jour pour jour après l'adoption de l'accord de Paris sur le climat, près d'une cinquantaine de chefs d'États et de gouvernements se retrouveront autour de la table, conviés par le président de la République au "One Planet Summit".

Face à l'urgence climatique, les pays ne pourront pas se limiter à un affichage politique. En 2017, de violents ouragans ont dévasté les petites îles des Caraïbes ; les changements climatiques ont exacerbé la faim dans le monde ; 23,5 millions de personnes ont dû quitter leur lieu de vie à cause des conditions climatiques extrêmes ; et l'érosion de la biodiversité se poursuit. L'année 2016 a aussi vu la concentration de CO₂ dans l'atmosphère s'envoler. 2017, dans la lignée des années précédentes, devrait de nouveau battre ce triste record.

L'appel lancé par plus de 15 000 scientifiques en novembre témoigne de l'urgence d'agir et rappelle que les pays ne peuvent plus se contenter de recycler des annonces déjà insuffisantes : au vu des signaux alarmants, il est grand temps qu'ils accélèrent la cadence et aillent au-delà des promesses faites à la COP21.

Les États ne peuvent pas se dédouaner de leur responsabilité en reléguant l'essentiel des efforts à fournir au secteur privé, aux collectivités ou à la société civile. Si la lutte contre les changements climatiques doit être collective, l'action étatique reste indispensable pour se donner une chance de maintenir le réchauffement global bien en dessous de la barre des 2°C et tendre vers 1,5°C.

Pour être véritablement utile, le sommet du 12 décembre doit ainsi permettre des avancées concrètes et nouvelles sur 3 fronts :

- **la fin des soutiens financiers publics aux énergies fossiles, cause principale des dérèglements climatiques**
- **le soutien indispensable à celles et ceux qui souffrent déjà des conséquences dévastatrices des changements climatiques, en particulier au Sud**
- **la mise en cohérence de l'ensemble des politiques publiques avec l'impératif climatique.**



En effet, les objectifs de l'accord de Paris ne pourront pas être atteints tant que les États continueront de soutenir les énergies fossiles, les infrastructures climaticides et les fausses solutions. Dans l'Union européenne et 11 de ses pays membres seulement, on estime que plus de 112 milliards d'euros d'argent public partent en fumée chaque année pour soutenir les énergies fossiles (Source ODI). Autant d'argent qui n'est pas mis à profit pour financer une transition écologique bénéfique à toutes et tous, vers 100 % d'énergies renouvelables, et pour accroître la solidarité envers les populations les plus vulnérables. Lors du One Planet Summit, les États, institutions financières et acteurs privés doivent réorienter l'ensemble des financements vers les vraies solutions, en ne donnant "pas un euro de plus" aux énergies du passé.

Les États doivent également remettre la justice climatique au coeur des débats pour faire face aux immenses besoins des pays et des populations les plus vulnérables, qui ont le moins contribué aux changements climatiques. D'ici à 2030, ces besoins pourraient atteindre 300 milliards de dollars par an (selon le PNUE), rien que pour financer l'adaptation.

Enfin, la France, hôte du sommet, a une responsabilité particulière. Les objectifs de long terme qu'elle s'est déjà fixés resteront vides de sens si elle ne met pas en cohérence dès à présent ses politiques publiques. À la veille de 2018, moment de vérité pour l'application de l'accord de Paris et le renforcement des engagements des États, il n'est plus question de

Lors du One Planet Summit, la France doit démontrer qu'elle est réellement prête à concrétiser son ambition climatique à l'échelle nationale, européenne et internationale. Pour lui éviter l'angoisse de la page blanche, les ONG françaises proposent au Gouvernement 3 chantiers auxquels il doit s'atteler dès à présent pour se mettre sur les rails de l'accord de Paris, 2 ans après l'avoir adopté.

NOS PROPOSITIONS

1

METTRE FIN AUX SOUTIENS AUX ÉNERGIES FOSSILES ET AUX FAUSSES SOLUTIONS

- D'ici à fin 2018, mettre un terme aux soutiens financiers publics aux énergies fossiles des grandes institutions publiques françaises (Banque Publique d'Investissement, Caisse des Dépôts, Agence Française de Développement) et européennes (Banque Européenne d'Investissement, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement).
- D'ici à 2020, planifier la fermeture du parc charbonnier d'EDF et ENGIE à l'international, en prenant en compte l'ensemble des enjeux sociaux et environnementaux.
- Adopter dès 2018 un calendrier de suppression sur 4 ans des niches fiscales qui favorisent les énergies fossiles. En 2017, ces niches représentent en France autour de 8 milliards d'euros.
- Oeuvrer pour un budget de l'Union européenne pour 2021-2028 100 % aligné avec l'accord de Paris et qui :
 - Acte la fin du soutien aux énergies fossiles et aux projets climaticides ;
 - Oriente 40 % de l'enveloppe budgétaire à la transition écologique, tous secteurs confondus ;
 - Conditionne l'accès aux financements à l'ambition climatique.
- Réorienter la politique commerciale extérieure de la France pour la rendre climato-compatible, en rejetant le CETA en l'état et en réinterrogeant les accords de libre-échange du même type en cours de négociation à l'échelle européenne.

2

AMPLIFIER LA JUSTICE CLIMATIQUE, AU SUD COMME AU NORD

- En ligne avec l'objectif de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement avec une cible intermédiaire à 0,55 % d'ici à 2022, doubler l'objectif de financements pour l'adaptation aux changements climatiques pour atteindre 2,4 milliards d'euros par an d'ici à la fin du quinquennat, en 2022.

- Développer les sources additionnelles de financements innovants en soutenant la création d'une Taxe sur les Transactions Financières européenne, capable de lever 22 milliards d'euros par an et en affectant au moins la moitié de ses recettes à la solidarité internationale et climatique.

- Soutenir la mise en oeuvre du Plan d'Action Genre adopté durant la COP23, en allouant des ressources aux activités prévues par le plan, notamment pour le renforcement de capacités des pays en développement.

- Lutter contre la précarité énergétique en France en accompagnant les familles qui en ont le plus besoin, en rénovant chaque année au minimum 250 000 logements passoires du secteur privé, habités par des ménages modestes. Cela représente 2,5 milliards d'euros par an pendant 10 ans.

- Attribuer dès 2018 une part de la hausse de la taxe carbone aux collectivités (Intercommunalités et Régions) ayant adopté une planification climat ambitieuse, à hauteur de 10 € par habitant pour les intercommunalités et 5 € par habitant pour les régions.

3 **REMETTRE LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE SUR LES RAILS DE LA TRANSITION CLIMATIQUE DÈS 2018 ET AU-DELÀ**

- Lever immédiatement les freins au développement des énergies renouvelables et favoriser l'investissement des citoyens et collectivités dans ces projets. Préparer la fermeture des centrales à charbon et acter dans la future PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) une baisse de la puissance nucléaire installée conforme aux objectifs de la loi sur la transition énergétique.

- Instaurer dans le projet de loi Mobilité de 2018 une "règle d'or climatique" pour abandonner la construction et le financement de tout projet autoroutier ou aérien et flécher les financements vers les solutions de mobilité et de transports du quotidien : train, transports en commun et vélo.

- Obtenir début 2018 un Programme national nutrition santé (PNNS4) en cohérence avec les résultats des États généraux de l'alimentation. Ce programme devra en particulier contenir une baisse de la consommation des protéines animales et une redirection de la consommation vers des produits de qualité (bio, AOP, HVE etc.).

- Jouer un rôle moteur au sein de l'Union européenne pour relancer l'action climatique via :
 - L'élaboration en 2018 d'une stratégie européenne pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
 - Un passage à 55 % des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 ;
 - Une relève de l'ambition du paquet énergie européen en termes d'objectifs et d'instruments de soutien aux économies d'énergies et au développement des énergies renouvelables.

METTRE FIN AUX SOUTIENS AUX ÉNERGIES FOSSILES ET AUX FAUSSES SOLUTIONS

80 %

DES RÉSERVES DE COMBUSTIBLES FOSSILES (PÉTROLE, GAZ, CHARBON) DOIVENT RESTER DANS LE SOL POUR MAINTENIR LE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL SOUS LA BARRE DES 2°C



POURTANT, SELON ODI L'UNION EUROPÉENNE ET 11 DE SES PAYS MEMBRES CONTINUENT DE SOUTENIR LES ÉNERGIES FOSSILES À HAUTEUR DE

112 MILLIARDS D'EUROS PAR AN



Deux ans après l'adoption de l'accord de Paris, il n'est plus acceptable que les États continuent de soutenir les énergies qui sont à l'origine des changements climatiques. Pour être crédible, le One Planet Summit doit prendre le virage vers un futur 100 % renouvelables et laisser de côté les soutiens publics aux énergies du passé.

METTRE LES INSTITUTIONS PUBLIQUES AU DIAPASON DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Aujourd'hui encore, **trop d'institutions publiques françaises et européennes financent des projets d'énergies fossiles, très coûteux et incompatibles avec la mise en oeuvre de l'accord de Paris.** Ainsi, l'Agence Française de Développement, y compris Proparco, sa filiale dédiée au secteur privé, consacre encore 8 % de ses financements énergétiques à des projets fossiles¹. **L'Agence Française de Développement doit annoncer une stratégie qui aligne l'ensemble de ses orientations et de ses projets avec les objectifs de l'Accord de Paris, "bien en-dessous de 2°C".**

1. Oxfam France, Des Energies renouvelables pour lutter contre la pauvreté, https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/desenergies-renouvelablespourluttercontrelapauvrete.pdf

De même, en 2017, la Banque Publique d'Investissement a encore assuré par ses garanties deux transactions à TechnipFMC pour de gigantesques projets de terminaux de gaz naturel liquéfié (Yamal LNG et Coral FLNG) à hauteur de 700 millions d'euros au total. **Si la France veut être à la hauteur de ses ambitions, elle doit s'engager à arrêter, via ses institutions, tout financement aux énergies du passé, en commençant par le charbon.**

La France est également actionnaire des banques multilatérales de développement européennes² : elle a sa part de responsabilité dans tous les prêts que celles-ci accordent aux énergies du passé. Entre 2013 et 2016, les soutiens au secteur du gaz ont ainsi représenté 10 milliards d'euros rien que via la Banque Européenne d'Investissement, et ce chiffre pourrait bondir de 3 milliards d'euros, si le soutien au gazoduc Southern Gas Corridor est acté. Alors que la BEI doit réviser sa politique de prêt dans le domaine de l'énergie en 2018, la France doit fonder une coalition de pays pour acter la fin de ses soutiens aux énergies fossiles dès l'année prochaine. Cela commence par l'opposition à deux tronçons du gazoduc climaticide : le Transadriatic et le Transanatolian pipeline³.

FAIRE DE LA FRANCE UN ÉTAT-ACTIONNAIRE EXEMPLAIRE

ENGIE et EDF sont loin de mettre fin à leurs activités climaticides dans le secteur du charbon. Si les deux énergéticiens ont bien accéléré la revente de leurs actifs depuis 2015, cette stratégie ne fait que prolonger la durée de vie des centrales et donc leur impact sur le climat. Deux ans après la COP21, **l'État actionnaire doit prendre ses responsabilités et exiger la planification d'une fermeture du parc charbonnier d'ici à 2020**, qui prenne en compte l'ensemble des enjeux sociaux et environnementaux.

ACTER LA FIN DES SOUTIENS AUX FOSSILES DANS LES BUDGETS FRANÇAIS ET EUROPÉENS

En 2016, les pays du G7 s'étaient engagés à mettre fin aux "subventions à la pollution". Un an plus tard, il est temps de joindre la parole aux actes. **Le gouvernement français devrait présenter en 2018 un calendrier de suppression de toutes les niches fiscales aux fossiles, avec en 2022 un objectif clair : «zéro soutien aux fossiles».** Ces économies doivent permettre d'accélérer la transition écologique et de la rendre plus juste, en soutenant la reconversion des salariés des secteurs impactés par la transition, via des contrats de transition écologique et solidaire ambitieux pour créer des activités alternatives à l'échelle des bassins d'emplois.

À l'échelle européenne, la France doit aussi devenir la porte-parole d'un budget 100 % compatible avec l'accord de Paris pour 2021-2028. En tant

2. Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD)

3. <http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/projetsgazfr.pdf>

que contributrice nette, elle doit s'assurer que chaque euro contribue à atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Cela implique non seulement de mettre fin au soutien aux énergies fossiles et aux projets climaticides, mais aussi d'orienter au moins 40 % de l'enveloppe budgétaire à la transition écologique. Conditionner l'accès aux financements européens à l'ambition climatique des États et des autorités locales pourrait drainer les investissements publics et privés vers la transition tout en relevant les engagements nationaux.

REFUSER LES ACCORDS DE COMMERCE CLIMATICIDES ET REPENSER LA POLITIQUE COMMERCIALE POUR EN FAIRE UN LEVIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Commission européenne, encouragée par les États membres, multiplie les accords de commerce nocifs pour le climat, comme le CETA. **Ces accords entretiennent la domination du droit commercial international sur le droit social et environnemental. La France doit s'élever pour renverser ce rapport de force en exigeant des accords de commerce "2°C compatibles"** qui respectent l'accord de Paris. Elle doit notamment s'assurer que les accords de commerce soient systématiquement suspendus dans le cas où un de ses signataires ne respecte pas ses engagements de baisse d'émissions de gaz à effet de serre ou de solidarité climatique internationale. La conclusion du JEFTA avec le Japon, ou encore l'accord avec le MERCOSUR doivent nécessairement prendre en compte ces mesures.

AMPLIFIER LA JUSTICE CLIMATIQUE, AU SUD COMME AU NORD



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

DANS LE MONDE, LES BESOINS POUR
S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES POURRAIENT
ATTEINDRE 300 MILLIARDS DE
DOLLARS PAR AN EN 2030



SOLIDARITÉ NATIONALE

EN FRANCE,
12,2 MILLIONS
DE PERSONNES SONT
EN SITUATION DE PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE

Il n'y a pas de transition écologique réussie sans justice climatique. Si la France veut être la gardienne de l'accord de Paris, elle doit mener la bataille de la solidarité climatique sur deux fronts. Au Sud, car les pays les plus pauvres doivent être soutenus pour faire face à des impacts de plus en plus violents. Au Nord, sur le territoire français, car les ménages et les territoires doivent être accompagnés pour permettre une transition équitable et inclusive.

FAIRE DE LA SOLIDARITÉ CLIMATIQUE UN PILIER DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA FRANCE

La solidarité climatique est le ciment d'une confiance indispensable entre les pays. Pourtant, **l'adaptation aux changements climatiques reste le parent pauvre des financements climat : elle ne représente que 16 % de l'ensemble des flux financiers climatiques dans le monde, alors que les besoins pourraient atteindre 300 milliards de dollars par an en 2030.** Le One Planet Summit doit aider à redresser la barre en apportant des solutions concrètes pour amplifier ces financements, sans miser uniquement sur les financements privés, qui sont souvent loin de répondre aux besoins spécifiques des pays les plus pauvres.

La France, en accord avec l'engagement présidentiel de consacrer 0,55 % du revenu national à la solidarité internationale, doit relever le défi de la justice climatique dès le 12 décembre. **Elle doit annoncer un doublement de son objectif de financement de l'adaptation d'ici à la fin du quinquennat, pour atteindre 2,4 milliards d'euros par an. La France doit également cesser de souffler le chaud et le froid sur les financements innovants : elle doit soutenir sans réserve la création d'une taxe sur les transactions financières au niveau européen** capable de dégager 22 milliards d'euros par an. Elle doit élargir dès à présent la taxe française et affecter l'intégralité de ses recettes à la solidarité internationale et la lutte contre les changements climatiques.

Enfin, après l'adoption d'un plan d'action sur le genre à la COP23, la France doit prendre les devants en allouant des financements additionnels pour promouvoir des politiques climat qui protègent les droits des femmes et intègrent leurs capacités et compétences.

ŒUVRER POUR UNE RÉELLE JUSTICE CLIMATIQUE EN FRANCE

La justice climatique se décline aussi par des financements à l'échelle française. Pour créer une véritable solidarité écologique sur le territoire, la France doit :

a- Donner les moyens aux territoires d'accélérer la transition. En France, les territoires sont les chevilles ouvrières de la transition énergétique, notamment par la mise en oeuvre de plans climatiques ambitieux. Or, si les collectivités se sont vues transférer des compétences, elles n'ont en revanche pas bénéficié des transferts de ressources adéquates. Il devient donc urgent de donner aux territoires les moyens d'amplifier la transition, génératrice d'emplois et de développement local, en puisant dans l'augmentation des recettes de la fiscalité carbone. L'État devrait doter les collectivités en charge de l'élaboration et de la mise en oeuvre de plans climat d'un montant de 10€ / habitant pour les Intercommunalités élaborant un PCAET et de 5€ / habitant pour les Régions en charge de l'élaboration des SRADDET. Ces propositions ont été co-portées par de nombreux sénateurs et vont être débattues à l'Assemblée Nationale à partir du 15 décembre. Nous appelons les députés à soutenir les amendements à ce sujet.

b- Concrétiser la rénovation des logements "passoires" occupés par 2,6 millions de ménages en situation de précarité énergétique. Si le gouvernement souhaite - comme le Président - "mettre fin à la précarité énergétique en dix ans", il doit s'attaquer chaque année à la rénovation complète d'au moins 250 000 logements passoires du secteur privé habités par des ménages précaires. Et cela à un coût, que l'État doit endosser : 2,5 milliards d'euros par an pendant 10 ans⁴.

Le plan de rénovation énergétique proposé fin novembre est un premier pas. Mais le gouvernement doit revoir sa copie en prévoyant et renforçant les dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les ménages les plus précaires et en relevant les moyens et objectifs du plan.

4. Feuille de route Rénovons, Initiative Rénovons, http://renovons.org/IMG/pdf/feuille_de_route_-_initiative_re_novons_-2017.pdf

REMETTRE LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE SUR LES RAILS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÈS 2018 ET AU DELÀ



FRANCE

LA FRANCE EST EN PASSE DE RATER
SON OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES FIXÉ
À 23 % DU MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2020.
AU RYTHME DE CROISSANCE
ACTUEL, LES RENOUVELABLES
N'ATTEINDRONT QUE 19 %.



EUROPE

L'UNION EUROPÉENNE
A LES MOYENS DE RÉDUIRE
SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET
DE SERRE DE 55 % D'ICI À 2030.
POURTANT ELLE BRIDE SON AMBITION
EN SE BORNANT À 40 %.

La France, comme l'Union européenne, n'exploitent pas pleinement leurs potentiels en matière de transition écologique et d'énergies renouvelables et courent le risque de dérailler de la trajectoire de l'accord de Paris. Pour éviter un essoufflement de l'ambition climatique, la France doit mettre en cohérence ses politiques de transition écologique et jouer un rôle moteur à l'échelle européenne.

EN FRANCE, CHANGER DE BRAQUET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, C'EST MAINTENANT !

Si la loi sur la Transition Énergétique a fixé un cap, la France est toujours en retard sur ses objectifs et le gouvernement préfère les remettre en cause plutôt que de se pencher sur de vraies solutions. **Deux ans après**

la COP21, le gouvernement ne peut plus attendre. Il doit impulser l'action dès maintenant avec pour priorités la réduction de la consommation d'énergie dans le transport et le bâtiment, et le déploiement des énergies renouvelables.

Les freins administratifs et réglementaires au développement des énergies renouvelables (zones de survol militaire, radars, durée des recours...) doivent être levés au plus vite. Pour faire des énergies renouvelables de vrais projets de territoires, la France doit aussi se fixer l'objectif de mettre 15 % de ces énergies entre les mains des citoyens et des collectivités d'ici à 2030.

Dans le même temps, la fermeture des centrales à charbon doit être programmée précisément et prévoir des alternatives pour les salariés et les collectivités touchées.

Enfin, la programmation pluriannuelle de l'énergie, dont la révision est prévue en 2018, doit donner une trajectoire claire de baisse de la puissance nucléaire installée, conforme aux objectifs de la loi afin de programmer les fermetures de réacteurs, d'anticiper les reconversions et de laisser la place aux économies d'énergie et aux renouvelables. En France, c'est la place prépondérante accordée au nucléaire qui freine le déploiement massif des renouvelables. Le gouvernement doit absolument envoyer des signaux clairs sur son intention d'agir sur ce verrou.

DIMINUER ENFIN LES ÉMISSIONS DES TRANSPORTS

Le plan de financement des infrastructures de transports qui sera proposé dans la loi Mobilité de 2018 devra respecter une règle d'or climatique : tout projet autoroutier ou aérien doit être abandonné au profit de solutions de mobilité moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement. Le gouvernement doit **acter l'abandon du projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-Des-Landes à l'issue des conclusions** de la médiation missionnée par le Premier ministre et lancer un processus de co-élaboration d'un projet de territoire de réelle transition écologique. Pour honorer les engagements du président de la République de prioriser les transports du quotidien, le projet de loi devra inclure, a minima, **un milliard d'euros d'investissements dans la modernisation du réseau ferré classique et un appel à projet de 750 millions d'euros pour cofinancer les projets de transports publics des collectivités, avec le lancement d'un fonds national vélo de 200 millions d'euros par an.** Une **prime à la mobilité** viendra remplacer la prime à la conversion pour sortir de la vision passéiste du tout automobile.

Le fléchage de la fiscalité du diesel, la suppression des niches fiscales favorisant le transport routier et aérien et la **création d'une redevance kilométrique sur les poids lourds** contribueront à financer ces investissements d'avenir.

Enfin, la France devra agir au niveau européen pour revoir la copie de la Commission européenne sur les émissions de CO2 des véhicules de manière à accélérer les réductions et programmer la fin des véhicules diesel et essence à un horizon de temps aligné sur l'objectif de 2°C voire 1,5°C.

APPROFONDIR LA RÉFORME DES MODÈLES ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

La France ne pourra atteindre ses objectifs climat sans s'attaquer aux émissions de gaz à effet de serre liées à son secteur agricole et alimentaire, qui représente 30 % des émissions territoriales françaises. **Le gouvernement doit emmener le secteur agricole et alimentaire dans la lutte contre les changements climatiques en adoptant des politiques publiques ambitieuses et budgétisées pour enclencher une reconversion profonde de l'ensemble du secteur vers l'agroécologie et des systèmes alimentaires vertueux** : bons pour le climat, l'environnement, les paysan-nes, les mangeurs, l'emploi et les finances publiques. Cela passe prioritairement par un fléchage systématique des aides vers ces systèmes vertueux à bas niveau d'intrants, une division par 3 des engrais de synthèse d'ici à 2050, un soutien fort aux filières d'élevage de qualité, à la préservation des prairies permanentes et une politique volontariste de diminution de la consommation de produits animaux (en particulier à travers le Programme National Nutrition Santé).

REPOSITIONNER L'UNION EUROPÉENNE COMME MOTEUR DE L'AMBITION CLIMATIQUE

L'ambition de l'Union européenne est obsolète face à l'urgence climatique. En 2018, la France doit prendre le leadership pour remettre l'Union européenne sur les rails de l'accord de Paris. L'objectif de 40 % de réduction des émissions d'ici à 2030 mettrait l'Union européenne sur la voie d'une timide réduction de 60 % de ses émissions en 2050, nettement en dessous de ce qui est possible et souhaitable.

Sans une relance urgente de l'action climatique, les Européens risquent de rater les opportunités de la transformation industrielle et de la transition écologique. La France doit être le moteur d'une grande coalition de l'action en Europe. Elle doit pousser la **Commission européenne à élaborer une stratégie de long terme (2050) compatible avec l'accord de Paris, et ce avant 2020.** Cet horizon nécessite une réduction rapide des émissions avant 2030. **Une relève de l'objectif de réduction des émissions pour 2030 à 55 %** permettrait d'opérer la transformation de l'économie européenne et de retrouver le leadership climatique.

Un cap ambitieux ne suffira pas : l'Europe doit se doter des leviers nécessaires à la réduction drastique de ses émissions. La France doit contribuer à accélérer cette transition et cesser de défendre un *statu quo* pour son mix énergétique. Dans les négociations sur le paquet énergie européen en cours, ses priorités doivent être la **révision des objectifs et des instruments de soutien aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables ainsi que la mise en place d'une gouvernance européenne de l'énergie** qui restaure la confiance et améliore la visibilité pour investir dans les renouvelables. De la même manière, elle doit œuvrer pour une répartition ambitieuse de l'effort climatique pour les secteurs non couverts par le marché carbone ETS et une comptabilisation juste des puits de carbone.

NOS ACTIONS AUTOUR DU ONE PLANET SUMMIT

TRIBUNAL DES PEUPLES IMPACTÉS PAR LA FINANCE CLIMATICIDE

350 France, Alternatiba, les Amis de la Terre France, ANV Action non-violente COP21, Attac France, Bizi Mugi, la Coordination Eau Bien Commun France, la Coordination Eau Ile de France, le CRID, le Réseau Action Climat, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France, Oxfam France, le Refedd, Sciences-Po zéro fossiles et ZEA

Nouveau théâtre de Montreuil, 10 Place Jean Jaurès, 93100 Montreuil

Dimanche 10 décembre, 16H - 19H

En savoir plus :
Clémence Dubois, 06 42 71 31 75

GRANDE MOBILISATION CITOYENNE : AGISSONS POUR SORTIR DES ÉNERGIES DU PASSÉ

350 France, Alternatiba, les Amis de la Terre France, ANV Action non-violente COP21, Attac France, Bizi Mugi, la Coordination Eau Bien Commun France, la Coordination Eau Ile de France, le CRID, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France, Oxfam France, le Refedd, le Réseau Action Climat, Sciences-Po zéro fossiles et ZEA

**Lieu à confirmer sur le site :
<http://pasuneurodeplus.info/>**

Mardi 12 décembre, 8H - 9H

En savoir plus :
Nicolas Haeringer, 06 50 86 12 59

**INVITATION
OPPORTUNITÉ PHOTO /
SOMMET ONE PLANET
SUMMIT**

Oxfam France

**café Cœur Couronné 9 Rue des
Innocents, Paris 1er**

Jeudi 7 décembre de 8h30 à 10h

En savoir plus :
Laurent Ciarabelli 06 51 15 54 38

**VIDÉO : LES GRANDS
ENJEUX DU ZÉRO
FOSSILE DANS
LES UNIVERSITÉS
FRANÇAISES**

Le REFEDD

Publiée en ligne le 12/12

En savoir plus :
www.refedd.org à partir du 12/12

**SIDE EVENT CLIMATE
CHANCE: « ACCÈS
AUX FINANCEMENTS
CLIMAT: LES
PROPOSITIONS
PRIORITAIRES DES
ACTEURS NON-
ÉTATIQUES »**

Association Climate Chance

**Locaux de l'EMI - 10 Rue des
Prairies, 75020 Paris**

**Dimanche 10 décembre
13h30 - 17h00**

En savoir plus :
<http://www.climate-chance.org/10-decembre-2017-side-event-acces-aux-financements-climat-les-propositions-prioritaires-des-acteurs-non-etatiques/>

**MOBILISATION À
L'OCCASION DU CLIMATE
FINANCE DAY**

Les Amis de la Terre et partenaires

**11/12 à l'occasion du Climate
Finance Day**

**Point presse à 12h30 au 22 rue
Voltaire, 75011 Paris**

En savoir plus :
malika.peyraud@amisdelaterre.org

**RESTITUTIONS DU
COLLOQUE « ÉNERGIES
RENOUVELABLES
CITOYENNES ET
PARTICIPATIVES - UN
ENJEU POUR LES
TERRITOIRES, UN
PROJET POUR L'EUROPE »**

*Un collectif de 12 organisations,
ONG et acteurs de l'ESS*

En savoir plus :
<https://reseauactionclimat.org/energies-renouvelables-citoyennes-participatives>

MY POSITIVE IMPACT

En savoir plus :

My Positive Impact est un concours de valorisation des solutions pour le climat, qui ambitionne de faire de ces inspirations les standards de demain en leur offrant la visibilité qui leur manque.

<http://www.mypositiveimpact.org/>

NOUS CONTACTER

Simon Coquillaud

RÉSEAU ACTION CLIMAT

simon.coquillaud@reseauactionclimat.org

06 66 28 95 06

Noé François

REFEDD

06 85 36 48 75

Malika Peyraut

AMIS DE LA TERRE

malika.peyraut@amisdelaterre.org

06 88 48 93 68

Véronique Moreira

WOMEN ENGAGE
FOR A COMMON FUTURE

veronique.moreira@wecf.eu

06 72 00 03 15

Jane Méry

CLER - RÉSEAU POUR LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

jane.mery@ccler.org

06 78 53 45 89

Marielle Chaumien

WWF FRANCE

06 15 39 24 95

Jean-Baptiste Poncelet

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Jean-baptiste.poncelet@fne.asso.fr

06 79 21 31 14

Sandra Métayer

COALITION EAU

sandra.metayer@coalition-eau.org

Bénédicte Bimoko

COORDINATION SUD

bimoko@coordinationsud.org

07 76 78 15 19

Méryl Sotty

GREENPEACE FRANCE

meryl.sotty@greenpeace.org

06 73 89 48 90

Célia Gautier

FONDATION POUR LA NATURE
ET L'HOMME

c.gautier@fnh.org

06 72 34 00 27

Laurent Ciarabelli

OXFAM FRANCE

lciarabelli@oxfamfrance.org

06 51 15 54 38